

Mise en concurrence restreinte

Activités pédagogiques 2017

Conformément :

- A l'**ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005** relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.
- Au **décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005** fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 relatives aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics.

L'École de la 2^{ème} Chance de Mulhouse organise une mise en concurrence pour certaines des prestations pédagogiques mises en œuvre au profit des stagiaires.

L'École de la 2^{ème} Chance propose une formation en alternance à destination des jeunes de 16 à 25 ans sortis précocement du système scolaire sans diplôme ni qualification.

Elle accueille chaque année 130 stagiaires en entrées et sorties mensuelles.

Corrélativement aux contenus de formation dispensés par son équipe permanente (soit 85% de l'offre de formation), l'E2C met en place des activités nécessitant l'apport de compétences extérieures.

Les activités en question sont :

- **L'atelier image de soi,**
- **L'atelier estime de soi,**
- **Le sport,**
- **La permanence d'écoute (ou groupe de parole),**
- **Information santé, conduite à risque**
- **L'atelier de préparation aux entretiens d'embauche,**
- **Les simulations d'entretiens d'embauche,**
- **L'atelier prendre contact avec un employeur par téléphone,**
- **Atelier expression et communication,**
- **L'atelier d'écriture,**
- **Les mathématiques appliquées au travail du bois,**
- **L'atelier expression artistique,**
- **La formation de Sauveteur Secouriste du Travail,**

Au regard des informations présentées (cf. pages suivantes), il appartient aux personnes intéressées de faire parvenir à Hakim BOUROUINA (hbourouina@semaphore.asso.fr) un CV, un descriptif de leur offre de formation ainsi qu'un devis sur la base du volume annuel indiqué.

Date limite de dépôt des offres : le 31 janvier 2017.
--

Le coût de la prestation comprendra outre l'animation des séquences pédagogiques, la réalisation d'un bilan individuel pour chaque stagiaire. Ce bilan sera conforme aux critères de traçabilité des progressions afférents à la labellisation « Ecole de la 2^{ème} chance ».

Il reprendra donc certains des items des référentiels utilisés à l'interne.

Les offres seront examinées selon quatre critères :

- L'adéquation entre les objectifs visés par l'E2C et le descriptif de la proposition d'intervention (20 points),
- L'expérience de l'intervenant auprès de jeunes sortis précocement du système scolaire (10 points),
- L'expertise de l'intervenant dans les contenus des diverses activités (10 points),
- Le coût de la prestation (10 points).

Santé et bien être

Atelier image de soi

- Volume horaire dédié par séquence : 8h à 12h (réparties en séances de 2h dans la même semaine).
- Périodicité de la programmation : 1x par trimestre.
 - ⇒ Soit **un volume horaire annuel de 32 à 48 heures.**

Objectifs :

- Favoriser les relations sociales dans le cadre de l'employabilité.
- Apprendre à adapter sa présentation, son image à l'environnement professionnel.
- Faire prendre conscience à chacun de son image et de son potentiel.
- Changer le regard que l'on porte sur soi pour retrouver confiance en soi.

Atelier estime de soi

- Volume horaire dédié par séquence : 8h à 10h (réparties en séances de 2h dans la même semaine).
- Périodicité de la programmation : 1x par trimestre.
 - ⇒ Soit **un volume horaire annuel de 32 à 40 heures.**

Objectifs :

- Faire prendre conscience aux apprenants de leur potentiel.
- Démystifier les erreurs, les échecs et permettre d'en retirer des éléments positifs.
- Faire évoluer positivement les représentations qu'ont les jeunes d'eux même.
- Remédier à la faible estime de soi des jeunes.

Le sport

- Volume hebdomadaire dédié : 2h 30
 - ⇒ Soit **un volume horaire annuel de 117,5 heures.**

Objectifs :

- Remettre en forme physique, améliorer l'état de santé,
- Donner ou redonner le goût de l'effort,
- Respecter les règles du jeu,
- S'intégrer dans un collectif.

La permanence d'écoute (ou groupe de parole)

- Volume hebdomadaire dédié : 1h à 2h
⇒ Soit un **volume horaire annuel de 47 à 94 heures.**

Objectifs :

- Donner accès à un espace de parole caractérisé par sa neutralité et sa distanciation.
- Dédramatiser la relation avec un professionnel de la « psychothérapie » et amener les jeunes pour lesquels ce serait une nécessité à prendre contact avec des structures ou des partenaires relais hors de l'E2C (Maison de l'Adolescent, psychologue ou psychiatre...).

Cette intervention pourra prendre la forme d'entretiens individuels ou de groupes de paroles (modalités à spécifier dans l'offre transmise à l'E2C).

Information santé, conduite à risque

- Volume horaire dédié par séquence : 6 à 8 heures (réparties en séances de 2h sur la même semaine).
- Périodicité de la programmation : 1x par trimestre
⇒ Soit un **volume horaire annuel de 24 à 32 heures.**

Objectifs :

- Donner l'accès à un espace d'écoute, de parole, d'information et d'aide
- Apporter des éléments de réponse sur les questions de santé, de mal être, de sexualité, d'addiction, de violences et de relations familiales.

Emploi

Atelier de préparation à l'entretien d'embauche

- Volume horaire dédié par séquence : 12h (réparties en séances de 2 ou 4h).
- Périodicité de la programmation : 1x par trimestre.
⇒ Soit **un volume horaire annuel de 48 heures.**

Objectifs :

- Développer sa confiance en soi afin de pouvoir s'exprimer face à un employeur potentiel.
- Mettre en place des stratégies de communication adaptées aux différentes situations rencontrées et aux questions posées.
- Se redynamiser et se mobiliser afin d'adopter une posture d'écoute et de proposition.
- Prendre conscience de son potentiel.
- S'approprier les codes relatifs à l'entretien d'embauche.

Simulations d'entretien d'embauche

- Volume horaire dédié : 1h d'entretien par jeune (7 entretiens sur une journée)
- Périodicité de la programmation : 1x par trimestre
⇒ Soit **un volume horaire annuel de 28 heures.**

Objectifs :

Au cours de leur parcours de formation, les stagiaires de l'E2C participent à divers ateliers visant à les outiller dans leur recherche d'emploi.

Une simulation d'entretien d'embauche leur est proposée afin :

- D'accompagner le réinvestissement des savoirs transmis,
- De les confronter à une simulation d'entretien menée par un professionnel avec lequel ils n'ont jamais été en relation.

En vue de cette simulation, chaque stagiaire :

- Identifiera une offre d'embauche correspondant à son projet,
- Rédigera une lettre de motivation associée,
- Mettra à jour son CV

Prendre contact par téléphone avec un employeur

- Volume horaire dédié par séquence : de 4 à 8h (réparties en séances de 2 à 4h)
- Périodicité de la programmation : 1x par trimestre.
⇒ Soit **un volume horaire annuel de 16 à 32 heures**
(selon pertinence de la proposition).

Objectifs :

- Identifier les éléments clés à transmettre.
- Adapter et clarifier son expression orale.
- Gagner en aisance lors d'une conversation téléphonique.

Communication

Atelier expression et communication

- Volume horaire dédié par séquence : 12 heures (réparties en séances de 2h à 3h sur deux semaines au plus).
- Périodicité de la programmation : 1x par trimestre
⇒ Soit **un volume horaire annuel de 48 heures.**

Objectifs :

- S'intégrer dans un collectif et communiquer (respect de l'autre, écoute, prise de parole)
- Travailler le comportement et l'expression par des mises en situation personnelles et professionnelles.

Les savoirs de base autrement

Atelier d'écriture

- Volume hebdomadaire dédié : 2h
⇒ Soit **un volume horaire annuel de 94 heures.**

Objectifs :

A travers une approche ludique de l'écriture, il s'agit :

- De lever les freins du recours à l'écrit (notamment peur de l'erreur),
- De favoriser l'enrichissement de l'écrit et la créativité des stagiaires.

Mathématiques appliquées au travail du bois

- Volume horaire dédié par séquence : 12 heures (réparties en séances de 3 à 4h)
- Périodicité de la programmation : 1x par trimestre
⇒ Soit **un volume horaire annuel de 48 heures.**
- L'intervenant met à disposition des stagiaires son atelier ainsi que l'outillage permettant le travail du bois.

Objectifs :

- Rendre concrètes des opérations mathématiques de base (additions, soustractions, multiplications, divisions).
- Favoriser le passage du concret à l'abstrait.
- Valoriser les stagiaires par la réalisation d'un objet.

Expression artistique

Atelier arts visuels

- Volume horaire dédié par séquence : 8 heures (réparties en séances de 2h).
- Périodicité de la programmation : 1x par trimestre
⇒ Soit **un volume horaire annuel de 32 heures.**

Objectifs :

- Favoriser la créativité des stagiaires.
- Leur faire découvrir différentes techniques et modes d'expressions picturales.
- Valoriser leurs productions.
- Développer leur concentration (sur une tâche donnée).
- Développer le respect de consignes de travail.

SST

La formation de Sauveteur Secouriste du Travail (ainsi que le Recyclage)

- Volume horaire dédié par séquence : selon obligation nationale afférente à la passation du diplôme et à la phase de recyclage.
- Périodicité de la programmation : 1x par trimestre

Objectifs :

- Valoriser les stagiaires par l'obtention d'un premier diplôme.
- Leur permettre d'acquérir les gestes de premiers secours.
- Les responsabiliser.